



Viviers-les-Montagnes

LA MAIRIE INVESTIT 9 000 € DANS L'AIDE AUX DEVOIRS



Un dépliant a été distribué aux parents d'élèves. JDI (DR).

C'est une décision du maire Alain Veillet. La municipalité de Viviers-les-Montagnes vient d'investir 9 000 euros sur trois ans dans l'aide aux devoirs, en contractant avec une entreprise de soutien scolaire en ligne habituée à travailler avec les collectivités : « Prof Express ». Pour profiter du service, qui s'adresse aux élèves du primaire, collège et lycée, il suffit de s'inscrire sur le site www.soutienscolaire-viviers-les-Montagnes.com. C'est sans frais pour

les familles, quel que soit le nombre d'enfants.

« J'ai souhaité mettre en place ce système, car il permet aux élèves de bénéficier de l'appui d'un enseignant professionnel », précise le premier magistrat de Viviers-les-Montagnes. Et d'ajouter : « À mon sens, ce support permet, aussi, de placer l'enfant dans une situation d'autonomie. Car il ne s'agit pas de faire les devoirs à sa place, mais bien de lui donner des pistes pour y parvenir. » ■ RL

du 1^{er} au 07/12/2022